Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212901474-20260415-D2026023-DE

MELLAC
MELLAG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire en mairie sous la Présidence de Monsieur Christophe LESCOAT, Maire de la Commune de MELLAC.

Présents : LESCOAT Christophe, BASSO Philippe, BELLANGER Hervé, CHAPOULIE Franck, COLOMBERT Benoît, DENIE Jeannine, ESCOLAN Séverine, JEZEQUEL Bernard, KERVAGORET Yvonne, LANDREIN Céline, LANDREIN Lydie, LE BRONZE Serge, LE CRANN Nolwenn, LE DU Christian, LE GOFF Patrice, LE MAY Laura, LORANS Joris, NIGEN Pascale, PERON Marie-Christine, PERON Christelle, PERRON Pauline, PERRON Anthony, PORTIER Frédéric.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Madame Céline LANDREIN a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212901474-20260415-D2026023-DE

Election des membres du Conseil d'Administration du CCAS

Monsieur le Maire rappelle que suite au renouvellement du conseil municipal, il y a lieu d'élire les conseillers municipaux qui siègeront au C.C.A.S.

Il expose que la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à bulletin secret, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Les membres extérieurs du Conseil d'administration du CCAS sont nommés par arrêté municipal.

Monsieur le Maire propose de constituer une liste unique pour la désignation des membres élus du Conseil d'Administration du CCAS. Il propose la liste suivante :

- Marie-Christine PERON
- Yvonne KERVAGORET
- Christelle PERON
- Jeanine DENIE
- Pauline PERRON
- Lydie LANDREIN
- Nolwenn LE CRANN

Aucune autre liste n'étant proposée, le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, de procéder à un vote à mains levées pour cette élection.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE les conseillers municipaux ci-après pour être membres du Conseil d'Administration du CCAS :

- Marie-Christine PERON
- Yvonne KERVAGORET
- Christelle PERON
- Jeanine DENIE
- Pauline PERRON
- Lydie LANDREIN
- Nolwenn LE CRANN

Votes :

- ***Pour : 23***
- ***Contre : 0***
- ***Abstentions : 0***

Fait et délibéré à Mellac
Certifiée exécutoire,

Christophe LESCOAT
Maire de Mellac

MAIRIE DE MELLAC 29300 FINISTÈRE